



Chaussée de Haecht 579
1030 Bruxelles



Rue Haute 42
1000 Bruxelles

Monsieur Michaël DE GOLS
Directeur UNISOC
Avenue des Arts, 27 bte 13
1040 Bruxelles

Bruxelles, le 22 mai 2026

Monsieur le Directeur,

■ **Action syndicale le 16 juin à Namur**

A l'initiative du front commun FGTB-CSC, une manifestation aura lieu à Namur en réaction aux politiques sociales et de l'emploi menées par le gouvernement wallon et de la FWB.

Dans certaines entreprises, cette action pourra occasionner l'absence de travailleurs, militants ou affiliés y participant. Le 16 juin sera donc une journée d'action interprofessionnelle qui sera considérée comme jour de grève et pour laquelle les indemnités seront versées aux travailleurs qui, en raison de leur participation à cette action, subiraient une perte de salaire. Seront également couverts les travailleuses et travailleurs qui commencent à travailler en pauses le 15 juin au soir et/ou dont le travail en pauses se termine dans la nuit du 16 au 17 juin 2026.

Nos Centrales professionnelles qui veulent participer prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises concernés.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel Cornesse
Secrétaire national CSC

Jean-François Tamellini
Secrétaire général FGTB wallonne